

	V 15 cv	V 25 cv	Variateur	Pit-Bike	Scooter	Mini OGP 115	Mini OGP 160	Mini OGP 190
<b>Contôle administratif</b>						Obligatoire et avant tous contôles technique		
<b>Contrôle technique</b>						Obligatoire avant l'épreuve – identification des machines qui ont satisfait au contrôle (sticker + marquage du		
<b>Règles techniques générales</b>						Il est interdit d'utiliser les matériaux suivants dans la fabrication du moteur (sauf bielle et clapets) – fibres composites, magnésium et titane.		
<b>Leviers</b>						Tous les leviers (embrayage et freins) doivent se terminer par une sphère (diamètre de 16 mm minimum). Cette sphère peut également être aplatie mais dans tous les cas les bords doivent être arrondis (épaisseur minimum 14 mm). Ces extrémités doivent être fixées d'une façon permanente et faire partie intégrante du levier.		
<b>Protection des leviers</b>						Les motos doivent être équipées d'un protecteur de levier de frein avant. Ces protections doivent faire l'objet de fabrication en série et être distribuée par un professionnel		
<b>Freins</b>						Les vis de fixation des étriers de frein doivent être arrêtées par un fil métallique de sécurité.		
<b>Papillons de gaz</b>						Les papillons de gaz doivent se fermer d'eux mêmes lorsque la poignée de gaz est relâchée		
<b>Coupe circuit</b>						Un coupe circuit doit être monté de façon à fonctionner lorsque le pilote quitte sa machine. Ce coupe circuit doit interrompre le circuit primaire d'allumage et doit être muni d'un câblage pour l'arrivée et le retour du courant. Il doit être placé le plus près possible du milieu du guidon et être actionné au moyen d'un fil non élastique de longueur adéquate et fixée au poignet du pilote.		

<b>Protections</b>	Carter moteur, embrayage et transmissions doivent comporter toutes leurs vis. Toutes les transmissions doivent être protégées. Un garde chaîne doit être installé de manière à empêcher que le jambe ou le pied du pilote ne se coince entre le bras de la chaîne inférieure et la couronne arrière. Cette protection fixée solidement et dans un matériau rigide (plastique ou téflon) ayant les bords arrondis et d'une épaisseur minimale de 5 mm (métal interdit). Une protection du pignon de sortie de boîte est obligatoire sur toutes les machines.
<b>Refroidissement</b>	Le refroidissement liquide (eau uniquement). Tout additif est strictement interdit
<b>Carburant</b>	Le carburant utilisé est du sans plomb de type SP 95 (E10) SP 98 (E5) ou BIOETHANOL vendu aux pompes routières, sans additif. Des tests peuvent être effectués à la demande de la Direction de Course. <b>Un tapis de sol est obligatoire pour toute intervention sous la machine de manière à protéger l'environnement</b>
<b>Garde-boues</b>	Les gardes-boues avant et arrière sont obligatoires
<b>Tuyau d'échappement et silencieux</b>	Les tuyaux d'échappement et silencieux doivent être conformes aux normes de bruit en vigueur soit 95 DB ( plus 1 DB de tolérance en fin de course ).
<b>Guidon</b>	Les extrémités exposées du guidon doivent être bouchées avec un matériau solide ou recouvertes de caoutchouc. Si les protège-mains sont utilisées, celles-ci doivent être d'une matière résistante aux chutes. Largeur machine de course sur route : largeur minimum de 400 mm, largeur maximum 700 mm. Machines tous terrains : Largeur maximum 850 mm
<b>Angle de bracage</b>	Un espace minimum de 30 mm, entre le guidon avec ses leviers et le réservoir est obligatoire
<b>Repose-pieds</b>	Les repose-pieds doivent être pliables ou en Teflon

<b>Plaque numéros</b>	Les plaques comportant les numéros doivent être fixées à l'avant et des 2 côtés de la machine de manière à être clairement visibles. Les plaques de course seront de forme rectangulaires, dimensions 280 mm x 235 mm. Dimensions des chiffres : hauteur 14 cm largeur 9 cm épaisseur 2,5 cm et espacement entre 2 chiffres 2,5 cm
<b>Récupérateur</b>	Lorsqu'une machine est munie de reniflards (huile, eau, essence), la sortie de ceci doit se faire dans un récupérateur, facilement accessible et vide avant tout départ
<b>Feux rouges</b>	<b>Toutes les motos doivent avoir un feu rouge fonctionnel, monté à l'arrière de la machine. Ce feu doit être allumé dès lors que la piste est déclarée WET</b>
<b>Bouchons de vidange</b>	Tous les bouchons de vidange, niveaux et remplissage doivent être étanches et freinés
<b>Pneumatiques</b>	Le choix des pneus est libre
<b>Réservoirs</b>	Tous les réservoirs de carburant doivent être complètement remplis de produit ignifugé (structure à cellules ouvertes, par exemple : Explosafe®).